



Vigne

N°12
12/06/2019



Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE
Chambre d'agriculture
de Gironde

mh.martigne@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

Jean-Jacques CARRERE
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques
jj.carrere@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Sud Aquitaine
N°12 du 12/06/19 »



Edition **Sud Aquitaine**
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen « **Tout début Floraison à Mi-Floraison** ».

Prévisions météorologiques

- **Temps perturbé jusqu'au début du week-end.**

Mildiou – Black-rot

- **Risque très favorable – contaminations sous toutes pluies à venir.**

Oïdium

- **Conditions favorables (couvert et orageux) et si pluies faibles.**

Vers de la grappe

Augmentation du nombre de glomérules observés.

Cicadelles de Flavescence dorée

**Rappel : 1^{ers} traitements en cours pour les Landes
et à partir du 14/06 pour les Pyrénées Atlantiques**

Consultez l'ensemble des dates [ICI](#)

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Aquitain. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou sur l'[application smartphone Web Alerte Vigne](#).

Données météorologiques de la semaine passée

• Températures

Cette semaine, les températures ont été un peu plus fraîches. En effet, la température moyenne observée dans le sud Aquitaine a perdu 2°C par rapport à la semaine précédente, soit 16,2°C (entre 15,3°C à Saint Etienne de Baigorry (64) et 17°C à Bellocq Béarn (64)). Les températures moyennes minimales les plus basses ont été enregistrées à Saint Etienne de Baigorry (64), 11,1°C (12,1°C en moyenne sur le sud Aquitaine), et les températures moyennes maximales les plus élevées ont été enregistrées à Bellocq Béarn (64), 22,4°C (21,6°C en moyenne sur le sud Aquitaine).

• Pluviométries

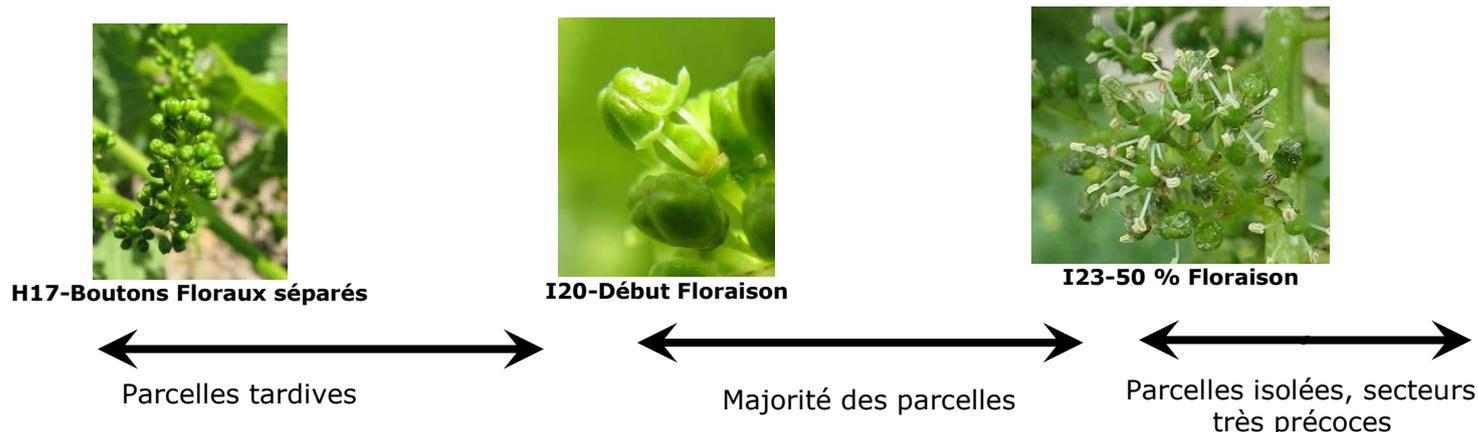
La semaine a été particulièrement arrosée. Le cumul moyen enregistré est de 50 mm. Le plus fort cumul a été enregistré à Saint Etienne de Baigorry (64), 70 mm. Le vignoble des Pyrénées-Atlantiques semble avoir été un peu plus arrosé avec 55 mm en moyenne par rapport à celui des Landes (45 mm).

Etat général du vignoble

• Stades phénologiques

Compte tenu des températures encore fraîches pour la saison, la pousse de la vigne a été moins active. En moyenne, la vigne a gagné 10 à 15 cm et 1,5 feuilles. A cause de ces conditions difficiles, la floraison est un peu décalée et se poursuit lentement.

De plus, nous observons toujours, sur des parcelles isolées et abritées, et sur secteurs plus précoces un stade plus avancé « I25-80 % Floraison »



Quelques symptômes de carence potassique et de magnésienne sont observés. Elles sont induites par les conditions climatiques difficiles.

Maladies fongiques

• Mildiou

Eléments de biologie

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- Températures moyennes supérieures à 11°C,
- Pluviométrie suffisante.

Méthodes alternatives :

- Eliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer vos couverts semés, drainage, combler les mouillères...).



Tache de Mildiou faces supérieur en cours de nécrose
© A. KEREBEL- FREDON AQUITAINE et L. DAVIDOU - CA33

• Black-rot

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV du 14/05/19)

Le black-rot a besoin de pluies fréquentes et durables et de températures comprises entre 9°C et au maximum 32°C, son optimum se situant autour de 26°C.

Le feuillage de la vigne est réceptif de la sortie des premières feuilles à quelques jours après la floraison.

Facteurs favorisant :

- Présence de baies contaminées momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage, ou tombés sur le sol) sur la parcelle. Proximité d'une parcelle abandonnée et contaminée.
- Humidité stagnante sur les parcelles.

Fiche pratique en ligne : INRA

Méthodes alternatives :

- Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Modélisation (source IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
<p>Le modèle a indiqué le maintien d'un niveau de risque potentiel très fort sur le Madiranais et le Tursanais. Ailleurs, le niveau a été légèrement plus faible.</p> <p>Le modèle a signalé quelques contaminations épidémiques. La FTA a progressé de +0.7 point.</p>	<p>Le niveau de risque potentiel sur chacun des secteurs viticoles restera inchangé quel que soit le scénario météorologique envisagé.</p> <p>Selon le modèle, de rares contaminations pourront se produire quelle que soit l'hypothèse météorologique envisagée. La FTA gagnera +0.3 point pour des régimes de pluies faibles (H1) a +1 point environ pour ceux plus élevés comme H3.</p>

Epi : Etat Potentiel d'Infection ; FTA : Fréquence Théorique d'Attaque

Observation :

Il n'y a pas de nouveaux symptômes observés cette semaine.

Pour information, dans le Nord Aquitaine, quelques nouvelles taches ont été observées ponctuellement.



Tache de Black rot : naissante (à gauche) et avec présence de pycnides (à droite)

© A. KEREBEL- FREDON AQUITAINE

Evaluation du risque 2019 :

Cette semaine, les symptômes observés ont peu évolué.

Les conditions météorologiques à venir restent favorables aux contaminations sous toutes pluies à venir. Rappelons que **les grappes se trouvent toujours à un niveau de grande sensibilité.**

Situation générale :



Risque fort à très fort - contaminations sous toutes pluies à venir

• Oïdium

Rappel des éléments de biologie (Cf. BSV du 14/05/19)

Le champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, cependant il requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. Les pluies fines sont favorables à l'oïdium tandis que les pluies fortes les lessivent. Les spores germent en conditions naturelles à des températures comprises entre 4°C et 35-40°C, avec un optimum de l'ordre de 25 à 30°C avec une humidité relative comprise entre 40 % et 100 %.

[Fiche pratique en ligne : INRA](#)

Facteurs favorisants :

- Vigne vigoureuse, entassement de végétation et forte épaisseur de rognage.

Méthodes alternatives :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les conduites favorisant l'aération de la vigne : Dédoublage, Epamprage de la tête.

Modélisation (source IFV)

Situation de J-7 à J	Simulation de J à J+3
<p>Le modèle a indiqué une diminution généralisée du risque potentiel. Sur une très grande majorité du territoire, le modèle a indiqué que le risque s'est situé entre un niveau faible et très faible. Seul le Béarn Bellocq a encore conservé une zone à un niveau de risque fort.</p> <p>Le modèle a signalé des contaminations essentiellement sur les vignobles du Béarn Bellocq, du Jurançon et de Tursan. La FTA a augmenté de +3.5 points.</p>	<p>Le modèle indique que le niveau de risque continuera de diminuer sur la zone de Béarn Bellocq, en passant d'un risque potentiel fort à modéré.</p> <p>Ces prochains jours, une hausse plus faible est annoncée par le modèle : +1.4 points. En cas de séquences de pluies plus marquées, la hausse pourrait atteindre +6 points en moyenne.</p>

Observation :

Pour information, quelques nouvelles taches ont été observées sur le nord Aquitaine sur Témoin non traités.



 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

Symptômes d'oïdium sur feuille
© O. Bray- FREDON AQUITAINE

Evaluation du risque 2019 :

Le modèle enregistre de nouvelles contaminations épidémiques sous les faibles pluies annoncées, sur l'ensemble du vignoble.

Rappelons que la vigne se trouve dans une période de grande sensibilité au niveau des grappes (Floraison-Nouaison). Les conditions climatiques (couvert, et/ou orageux, brumes matinales) sont très favorables au développement du champignon.

Situation globale :



• Botrytis

Observations

Quelques symptômes de Botrytis sur feuilles continuent d'être observés au vignoble.

Evaluation du risque

Les attaques de Botrytis sur feuilles sont fréquentes au printemps. Elles ne présentent aucun risque pour la vigne et ne présagent pas de futures attaques sur grappes.

• Autres : Alternaria

Des symptômes d'Alternaria sont rapportés régulièrement depuis quelques semaines. **A ne pas confondre avec le Mildiou et l'Oïdium.**



Alternaria

©P-A.Salaun - AGROBIO Gironde

Ravageurs

• Cicadelles de la Flavescence dorée

Éléments de biologie (Cf. BSV du 14/05/19)



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée
(*Scaphoideus titanus*)



Larve de cicadelle vert
(*Empoasca vitis*)

© E. LAVEAU – CA33

Observations

Les larves de Scaphoïdeus Titanus continuent à être observées mais sur le vignoble sud aquitain.

Traitements obligatoires

Avant toute intervention, pensez à soigner les épamprages et à arracher vos rejets de porte-greffe sans oublier aux bords des parcelles.

Consultez [l'arrêté Flavescence dorée 2019](#) pour connaître les communes classées ainsi que les [dates de traitements prévues en 2019](#).

• Protection des abeilles



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

• Cicadelles vertes

Le nombre de larves de cicadelles vertes observées est en diminution cette semaine. Sur le vignoble d'Irouleguy, des symptômes de grillures sont parfois observés sur le pourtour des feuilles situées au niveau de la zone des grappes.

• Vers de la grappe

Les réseaux de piégeage sexuel sont mis en place sur le Sud Aquitaine. Les relevés de pièges permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.



© INRA

Eudémis : Fiche pratique INRA



© CTIFL

Eulia : Fiche pratique en ligne



© A. KEREBEL-FREDON AQUITAINE

Cnephasia sp

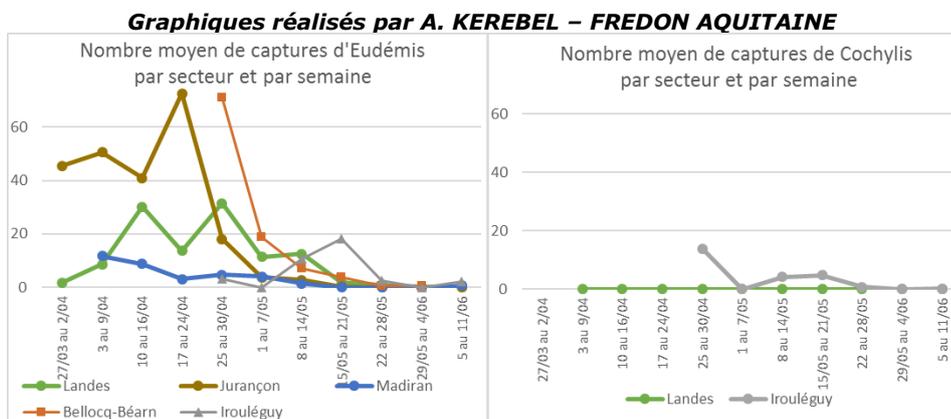


© INRA

Cochylis : Fiche pratique INRA

☛ **Attention à ne pas confondre l'Eudémis avec Eulia et Cnephasia sp (Cf. BSV n°7 du 7/05)**

Suivi des vols :

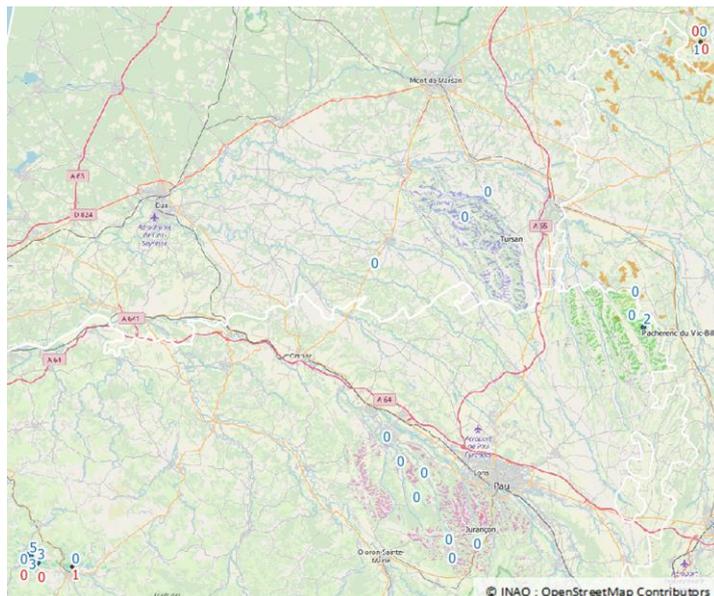


Eudemis : A l'exception de quelques rares papillons dans l'Irouléguy, le nombre de captures dans le vignoble Sud-Aquitain est quasi-nul cette semaine. Les conditions climatiques fraîches, pluvieuses et venteuses de ces derniers jours ont été défavorables à l'insecte. La hausse de températures à venir risque par contre de provoquer l'émergence des papillons prochainement.

Cochylis :

Le nombre de captures de Cochylis est quasi-nul cette semaine sur l'ensemble du vignoble.

Carte des captures d'Eudemis (en bleu) et Cochylis (en rouge) du 29 mai au 4 juin inclus réalisée par Anthony KEREBEL (FREDON)



Observation :

Selon les secteurs et les stades phénologiques, l'évaluation parcellaire du risque est à effectuer en ce moment. Le nombre de glomérules observé est en augmentation, mais très variable suivant les secteurs et l'historique des parcelles (0 à 80 glomérules pour 100 grappes au sein du réseau BSV). Certaines parcelles dépassent les seuils indicatifs de risque, en particulier sur les Cabernet Francs situés sur le vignoble d'Irouléguy (source syndicat des vins d'Irouléguy). Les stades larvaires peuvent varier entre les stades L1 et L4 suivant les secteurs.

Etant donné que la Floraison est enclenchée, c'est la période de prédilection pour l'estimation des populations de tordeuses sur les parcelles en réalisant des comptages de glomérules. Les glomérules sont des amas de boutons floraux que les larves de tordeuses constituent avec des soies pour se fabriquer un abri avant leur métamorphose en chrysalide puis en papillon.

Voici les seuils de décision qui peuvent être utilisés sur des comptages de glomérules en 1^{ère} génération :

- **Entre 0 et 5 glomérules pour 100 inflorescences : pas d'intervention insecticide en deuxième génération,**
- **Plus de 5 glomérules pour 100 inflorescences : intervention en deuxième génération à étudier** en tenant compte d'autres paramètres comme l'historique de la parcelle, la présence d'une lutte par confusion sexuelle sur la parcelle, la pression vers de grappe sur le secteur, les conditions climatiques lors du 2^{ème} vol...

Vous pouvez vous rapprocher d'un conseiller technique pour **adapter votre stratégie à chaque parcelle.**

📖 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur



[Eudémis : Fiche pratique en ligne INRA](#)



Glomérule



[Cochylis : Fiche pratique en ligne INRA](#)



© C. Delacroix-DA conseil et E. LAVEAU-CA33

Méthodes alternatives :

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1^{er} vol.

Prochain bulletin : le mardi 18 juin

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Sud Aquitaine sont les suivantes : Altema Madiran, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, Fredon Aquitaine, FDSEA64, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "